

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON. Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 5 NOVEMBRE 1841.

No. 16.

LE CANADA RÉGÉNÉRÉ,

ET

LE VÉQUE DE NANCY.

Je m'étais dit ; « Prions, hermite en ma cellule,
Appaisons par mes vœux le Seigneur irrité :
Il est besoin de grâce où le crime pullule,
Il est besoin de grâce à l'homme révolté.
Oui, prions, car Satan dans nos rangs se promène,
Espion sa victime et lui forgeant des fers :
Satan qui convoitait toute la race humaine
Pour régner sur elle aux enfers ! »

Un soir, seul à côté de ma lampe nocturne,
Tenant mon crucifix de mes larmes mouillé,
Pendant que près de moi tout dormait taciturne,
Je fis cette prière, à terre agenouillé :
« Mon Dieu, jusques à quand pesera l'anathème
« Sur ce peuple aujourd'hui si rebelle à ta voix,
« Hélas ne veux-tu plus qu'il t'adore et qu'il t'aime
« Comme ses pères autrefois ? »

« Longtemps faut-il encor que l'erreur le séduise,
« Et le tienne en l'oubli de ta divine loi,
« Et que sur ma Patrie aucun espoir ne luise
« De la revoir enfin se convertir à toi ?
« Je t'en conjure, ô Dieu, que ta clémence daigne
« Arracher tes enfans de ce triste abandon,
« Et que le feu vengeur de ton courroux s'éteigne
« Pour laisser pleuvoir le pardon. »

Louange à tout-puissant, gloire à lui soit rendue,
Que mille et mille voix chantent, « Qu'il soit béni ! »
Jusque dans son séjour ma prière entendue
A rallumé pour nous son amour infini !
Son bras a déployé sa puissance de père :
Et réveillant des cœurs dans le crime endormis,
Il les a délivrés de l'inférieur repaire
Où les plongeait leurs ennemis !

Un Pontife étranger que sa main nous envoie,
Apparaît parmi nous comme un ange du ciel,
Pour abattre le vice et conduire à la voie
L'infidèle brebis du bercail d'Israël.
Sa voix, sa voix d'Apôtre, éloquente et sublime,
A nos yeux déroulant ses terribles tableaux,
Y faisait entrevoir, à nos âmes l'abyme,
A nos corps l'horreur des tombeaux.

Et puis, cette peinture affreuse était suivie
Du portrait ravissant de la douce vertu,
Dont l'homme qui lui voue et consacre sa vie
Comme d'un habit d'or aime à se voir vêtu.
Puis il énumérait les douceurs qu'on éprouve
De l'aimable justice en suivant le sentier,
Qu'en elle seulement le vrai bonheur se trouve
Et se possède tout entier.

Puis pour encourager la nature fragile
A rechercher ces biens avec plus de ferveur,
Il offrait à nos cœurs les traits que l'Évangile
Rapporte de la vie et la mort du Sauveur ;
Pleurant dans sa naissance, obscur au premier âge,
Parmi le peuple en butte à l'injure et l'affront,
Et n'ayant au milieu du monde son ouvrage
Pas même où reposer son front.

Puis il montrait les Juifs qu'au palais de Pilate
Pour tourmenter le Christ la rage transporta ;
Le sceptre de roseau,.... le manteau d'écarlate,..
Et la pesante croix traînée au Golgotha,..
Le vinaigre et le fiel dont ses lèvres divines
Pour les péchés du monde ont voulu s'abreuver,..
Les mains, les pieds cloués, et le front ceint d'épines
Du Dieu mourant pour nous sauver.

Et puis avec des mots dont la douceur entraîne,
Il loua les grandeurs de la Mère de Dieu,
Que les anges du ciel reconnaissent pour Reine,
Et que l'homme vénère et célèbre en tout lieu.
Et puis il exalta sa bonté maternelle,
Asyle toujours sûr et qui ne peut manquer
Au pécheur repentant qui se confie en elle
Et met sa gloire à l'invoquer.


Saintement affirmé de la parole sainte,
Le peuple abandonnant ses foyers et ses champs,
Accourt à flots pressés se ranger dans l'enceinte
Pour entendre l'Apôtre aux discours si touchans.
Les oracles du ciel gélatent de sa bouche.
Aux oreilles des cœurs sa voix vient retentir.
Et l'on voit, en tout lieu que la grâce le touche,
Couler les pleurs du repentir.

Cités, bourgs et hameaux, tout à changé de face,
A l'ombre de la mort aucun n'est plus assis,
Le doute dans l'esprit du scribe s'efface,
Et la ferveur renaît dans les cœurs endurcis.
Foi, confiance, amour et regret de tout crime
Ont vaincu le démon dont l'empire est détruit,
La vertu dans les mœurs facilement s'imprime
Et fait bientôt germer son fruit.

Sur la terre, où trouver la lyre assez sonore,
 La voix assez puissante et l'hymne assez parfait
 Pour offrir au Seigneur un concert qui l'honore,
 Autant que le mérite un si divin bienfait ?
 Mon âme reconnaît ici son impuissance
 A payer son tribut de juste et prompt retour.
 Ma langue est inhabile à la reconnaissance,
 Le silence est mon chant d'amour !

Pourtant je te prirai, Providence qui veilles
 Sur le bonheur de l'homme et ses futurs destins,
 En nous ne borne pas le cours de tes merveilles.
 A cet état premier dans tes sentiers divins :
 Ce triomphe si beau remporté sur le vice,
 Dans la persévérance, oh ! soit-il accompli,
 Et que nos fronts courbés au joug de ton service
 A jamais en gardent le pli.

L'HERMITE.



ŒUVRES DES SAINTS.

(Revue Catholique.)

De quelcote côté qu'on envisage l'esprit et les institutions de l'Eglise catholique, on est ravi d'admiration, parce qu'on sent dans tout ce qui la concerne l'assistance et l'action de la Divinité même. Plus on approfondit les secrets de cette mystérieuse Epouse du Verbe divin, plus on voit jaillir les torrents d'une lumière aussi éblouissante qu'attendue. Il n'est pas jusqu'au plus petit détail de ses croyances et de ses pratiques qui n'offre plus de vérités, plus de vraie sagesse que n'en épuiseront jamais les investigations de la science et même du génie. Le sentiment de sa propre dignité doit donc faire battre sans cesse le cœur du catholique ; car ce n'est pas en vain qu'il porte ce nom. Dans sa foi, il possède tout, il peut tout trouver. Hors d'elle, il n'y a que néant, fatigue et affliction d'esprit. Aussi se plaît-il à bénir hautement la main pleine de tendresse qui ne lui ferme la porte de l'erreur, que pour lui ouvrir les cent portes de la vérité.

Depuis trois siècles, l'Eglise catholique, calomniée dans le culte qu'elle rend aux Saints, a été chargée par l'ignorance et la perversité de l'absurde accusation d'idolâtrie. Ce cri, sorti de l'enfer, s'est répété jusqu'à nos jours, et les blasphèmes de la sanglante réforme ont trouvé des échos dans les superbes mensonges d'une fausse philosophie. Mais sur quoi reposait cette monstrueuse et flétrissante accusation ? sur quels faits, sur quelle doctrine s'appuyaient ces téméraires détracteurs ? Ecoutez, vous hommes désintéressés, et soyez étonnés de l'injustice.

Il est sur la terre une société qui embrasse une vaste portion du genre humain, et tend les bras au reste. Le Ciel est sa patrie, son souverain Dieu même, la vérité son trésor. Elle s'avance d'un pas

majestueux vers l'éternité, recueillant sur son passage les élus que chaque siècle lui a préparés. Un lien admirable unit toutes ses parties; ce lien, c'est la charité. Elle aime, voilà toute sa vie. Et qui aime-t-elle? tous ses membres, tous ses enfants. Elle les accueille à leur entrée dans cette vie, elle les nourrit, elle les éclaire pendant qu'ils en traversent les périls: elle leur conserve un souvenir tendre et maternel, lorsque, nourrice fidèle, elle les remet entre les mains du Père de l'univers. Parmi ses enfants, il en est qui sont entre tous les autres sa gloire et sa couronne; il en est qu'elle aime à montrer à ses ennemis comme à ses amis. Témoins toujours vivants de sa glorieuse fécondité, ils ont marché au premier rang dans *les combats du Seigneur*. Elle a conservé pour eux une sorte de reconnaissance, et tandis qu'au plus haut des Cieux, ils balancent leurs palmes immortelles autour du trône de l'Agneau, elle aime à redire ici-bas leurs vertus et leurs triomphes, à s'entretenir de tant d'actes sublimes qui consolèrent son cœur.

Mais elle ne se borne pas à jouir de leur gloire. Elle aime aussi les enfants dont le soin et le bonheur sont encore l'objet de sa sollicitude; elle est dans les douleurs de l'enfantement pour les donner au Ciel. Combien sa voix emprunte-t-elle de force, combien devient-elle persuasive, lorsque dans le moment où elle promulgue les décrets divins, elle peut y joindre l'heureuse autorité de tant d'exemples pris dans les rangs mêmes où combattent, aujourd'hui ceux qui l'écoutent! Qu'elle est entraînant, lorsqu'elle déroule aux yeux des chrétiens éblouis ces fastes immortels où resplendissent les noms des saints! Un feu sacré s'allume dans le cœur de ses enfants; cette *nuée de témoins* les enlève pour ainsi dire à eux-mêmes, ils ne marchent plus, ils *courent* dans l'arène où la couronne attend le *combattant légitime*. Alors on entend retentir ces chants de la patrie céleste, ces hymnes révérends que consacre à ses grands hommes l'Église reconnaissante. Alors s'élèvent vers le Ciel des voix d'actions de grâces, vers le Dieu qui fit briller de si beaux exemples, qui anima de si généreux combats, qui tressa de si nobles couronnes. Alors du sein de la tempête, les regards du naufragé se tournent avec confiance vers ces astres protecteurs, qui n'ont quitté la terre que pour orner les Cieux.

Les vœux de ces heureux mortels, naguère si agréables au Seigneur, lors même qu'ils n'arrivaient à lui qu'à travers les organes d'un corps mortel, montent sans effort au trône du Très-Haut, et l'Église de la terre, dans ses besoins, dans ses joies, dans ses douleurs, est digne de la représenter auprès de l'Église du Ciel. La charité qui éleva ces astres éclatants à la hauteur d'où ils brillent n'a point cessé de brûler; elle s'est accrue pour ainsi dire dans les proportions de celle de Dieu même, et jour et nuit, nos célestes amis répètent notre nom dans les célestes parvis. Réjouis-toi donc, Jérusalem terrestre, cèle-

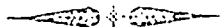
être tes enfants, chante tes bienfaiteurs, mêle leur nom dans toutes tes joies. Si sur la terre leur bras fut puissant pour toi, leurs voix ne sont pas muettes pour toi, dans les Cieux.

La voilà cette idolâtrie, cette superstition tant reprochée à l'Eglise catholique. Cruels ! vous voulez donc classer du cœur d'une mère le souvenir de ses enfants ? Vous voulez interdire aux citoyens la reconnaissance qu'ils doivent aux pères de la patrie ; vous voulez dessécher les cœurs en nous faisant croire que nos amis nous ont oubliés, parce qu'ils sont heureux, et vous blasphémez le Dieu qui les couronne en le montrant insensible aux vœux qu'ils lui adressent pour leurs frères. Non, elle est trop belle, trop noble, trop digne de Dieu notre crovance pour n'être pas divine.

Et vous, qui parlez sans cesse de nos dogmes inutiles et impuissants pour la morale : vous qui demandez à quoi bon ces rites, ce culte et ces pompes, dites-nous, quels honneurs et quels triomphes accordâtes-vous jamais à la vertu, comparables à ceux que l'Eglise offre aux amis de Dieu et des hommes ; Qui vous a permis de balbutier ce nom de *morale*, en présence de celle dont vous avez reçu le peu de vie qui se trouve encore quelquefois dans vos froides leçons ! Dites-nous, avez-vous jamais vu rien de plus moral que ce culte de la vertu qui marque tous les jours de l'année dans l'Eglise romaine ? N'est-elle pas infiniment morale cette religion qui, dans sa durée immortelle, conserve et retrace à ses enfants l'impérissable souvenir des hommes vertueux, des héros de l'humanité ? N'est-elle pas infiniment morale cette religion qui humilie devant la cendre de l'homme de bien et les peuples et les rois, qui ébranle la terre pour célébrer des vertus modestes ? N'est-elle pas infiniment morale cette religion qui ouvre à tous ses enfants la carrière des honneurs sacrés, et qui ne désire rien tant que de se prosterner un jour aux pieds de ceux qui sont aujourd'hui ses enfants ? Non, jamais il ne se vit rien de si beau sur la terre. Il fallait la religion de l'Homme-Dieu pour porter l'homme à une pareille élévation.

Ces réflexions se présentent tout naturellement dans ces jours où retentissent de toutes parts les acclamations qui accompagnent la fête de tous les justes. La grandeur et la sainteté de l'Eglise catholique semble briller du plus vif éclat dans cette glorieuse circonstance et le peuple fidèle remporte toujours au sortir de nos temples un souvenir plus profond de la sublimité de sa foi.—Rassemblez-vous donc de nouveau autour de nos vénérables aueis, vous tous qui êtes le peuple d'élus ; c'est là que reposent les précieux restes de vos frères qui vous ont devancés dans la possession du bonheur ; et c'est autour de leurs cendres énergiques que se rassemblent les vierges de la charité et c'est auprès de ces ossemens sacrés que le vrai catholique ranime les feux de l'amour divin ! Ah ! qu'ils sont beaux, dans ces

grands jours, les cantiques inspirés par l'esprit saint, entonnés sous nos voûtes sacrées, autour des châsses de ces héros du christianisme ! Chaque verset fournit une source de merveilleuses applications, et l'on ne peut entendre sans attendrissement la voix du prophète qui semble avoir chanté pour nos solennités. Dans toute cette pompe quelque chose de céleste émeut doucement les entrailles et semble dire : *Ainsi seront honorés ceux que l'Eglise voudra honorer.*



PRÉVISIONS RELIGIEUSES DE M. DE BONALD.

Nous trouvons dans un numéro de l'*Univers* une ancienne correspondance de M. de Bonald, qui montre quelles étaient, dès 1835, les espérances religieuses que ce profond philosophe entretenait sur le retour de l'église protestante à la foi catholique. Voici la partie principale de cet écrit :

Tout ce qui excita le zèle ardent des premiers réformateurs a disparu de la société : et si, à la longue, quelque chose de ce qui a été détruit était rétabli, on peut assurer qu'il le serait par la seule nécessité des choses, et indépendamment de la volonté des hommes.

La faculté du divorce fut un des motifs de séparation. Aujourd'hui le divorce est jugé même par la politique, qui, tout en le tolérant, l'a pour jamais déshonoré. Des noms célèbres dans la réforme l'ont attaqué sans que personne se soit présenté pour le défendre. Cette faculté malheureuse est regardée, même en Angleterre, comme un joug insupportable, que le gouvernement cherche depuis longtemps à secouer ; et j'ose dire, sans crainte d'être désavoué par les réformés vertueux et éclairés, que la réunion ne tiendra jamais à la tolérance du divorce, dont ils n'usent pas plus en France que les catholiques, à qui la loi civile l'avait permis.

Il est vrai que, dès le commencement, les esprits se divisèrent sur des questions, en apparence plus subtiles. On disputait de la grâce, de la justice, de la prédestination, du libre arbitre, de l'autorité de l'Eglise, questions théologiques ou philosophiques, selon les expressions dont on se sert, et les autorités qu'on allègue ; questions même politiques, lorsqu'on considère leurs effets sur l'esprit des peuples ; mais questions du plus haut intérêt, puisqu'elles décident de la moralité des actes humains, des rapports de l'homme à Dieu, et des fondemens de la société.

Mais quelle que soit sur ces points importans la différence des croyances des uns et des autres, et quoiqu'enseigne la doctrine des premiers réformateurs, par ses principes ou par leurs conséquences, sur la prédestination rigide, l'impossibilité du libre arbitre, l'inamissibilité de la justice chrétienne, l'inutilité des bonnes œuvres pour le

salut, l'indépendance de toute autorité extérieure en matière de foi, etc., etc., ces opinions un peu dures se sont extrêmement adoucies dans les écoles de théologie protestante.

Les ministres de la religion réformée prêchent aujourd'hui la morale qui nous est commune, beaucoup plus que les dogmes qui leur sont particuliers ; et les réformés eux-mêmes se rapprochent des catholiques dans la pratique, là où ils en diffèrent dans la spéculation. Ainsi ils défèrent, quoique sans y être obligés, à l'autorité ecclésiastique de leurs pasteurs et de leurs synodes : ils implorent la miséricorde divine, comme s'il n'y avait pas de prédestination ; ils pratiquent les bonnes œuvres, comme si elles étaient indispensables pour le salut ; ils ne s'inquiètent plus autant, comme les Anglais aux temps de leurs troubles, de savoir s'ils sont sanctifiés, mais ils travaillent à devenir saints. Même sur le dogme fondamental du christianisme catholique, sur le dogme de la réalité, il ne faut pas croire qu'il y ait dans le fond, d'une communion à l'autre, autant d'éloignement que voudrait le faire croire un parti, qui a toujours attiré entre elles les divisions, pour les accabler plus sûrement toutes les deux ; et ici il me paraît d'autant plus nécessaire d'entrer dans quelques détails, que les deux partis sont, en général, beaucoup plus instruits de ce qui les divise que de ce qui peut les rapprocher. La plus ancienne, la plus nombreuse, et même la plus savante partie de la réforme, les luthériens, ont retenu la substance du dogme, quoiqu'ils l'expliquent d'une manière qui leur est particulière, et qui est blâmée par les calvinistes, beaucoup plus conséquens dans leurs opinions. L'Eglise anglicane, que Jurien appelle l'honneur de la réforme, a, selon Burnet, historien célèbre de la réformation, " une telle modération sur le dogme de la réalité, que n'y ayant aucune définition positive de la manière dont le corps de Jésus-Christ est présent dans le sacrement, les personnes de différent sentiment peuvent pratiquer le même culte sans qu'on puisse présumer qu'elles contredisent leur foi."

Ce même historien dit ailleurs : " Le dessein de la reine Elizabeth (qui donna la dernière forme à l'église anglicane) était de faire recevoir ce dogme avec des paroles un peu vagues, parce qu'elle trouvait mauvais que, par des explications si subtiles, on eût chassé du sein de l'église ceux qui croyaient la présence corporelle.... Son dessein était de dresser un office dont les expressions fussent si bien ménagées, qu'en évitant de condamner la présence corporelle, on réunît tous les anglais dans une seule et même église." Il ne s'agit pas d'examiner si ce projet était praticable, et si la religion peut s'accommoder d'expressions vagues et de ménagemens politiques ; mais enfin, il est évident qu'on ne voulait pas alors porter les choses à l'extrême, et que l'on évitait de condamner formellement ce qu'on

n'était pas décidé à rejeter absolument. Calvin lui-même emploie pour décider ce dogme, des expressions que les catholiques n'auraient pas désavouées; et si, dans la suite, il parut s'éloigner davantage du sentiment de ses adversaires, il est connu que ce fut pour ne pas heurter les Suisses, premiers auteurs et partisans intraitables du sens figuré, abhorré par Luther.

Je ne recherche pas si plus tard l'on ne s'est pas écarté, dans la réforme, de cette modération dans les sentimens; et l'on ne doit pas supposer qu'il puisse y avoir pour les réformés une autorité plus grave que celle du père de la réformation.

Les églises d'Angleterre, de Suède, de Danemark, de Saxe ont retenu, les unes l'épiscopat, les autres les autorités ecclésiastiques, qui s'en rapprochent sous des noms différens. On retrouve chez les unes et chez les autres, partie de l'ancienne liturgie, et même de la messe, des biens ou des dignités ecclésiastiques, et dans quelque partie de l'Allemagne luthérienne, des vestiges de confession! et cette dernière pratique, mais seulement comme œuvre de conseil et de haute piété, n'est pas entièrement inconnue aux calvinistes. Mélancthon, la lumière de la communion luthérienne, alarmé des divisions qui s'élevaient dans son parti, ne voyait que l'autorité des évêques qui pût remédier aux maux de l'Eglise; et Leibnitz, luthérien, et l'honneur de l'Allemagne, parle fréquemment de la nécessité de la prééminence du pape, et reconnaît qu'aucun trône de l'Europe n'a été occupé par un plus grand nombre de princes éclairés et vertueux. Le pape n'est plus regardé comme l'Ante-Christ; et les princes de la communion réformée entretiennent des relations avec la cour de Rome. La messe ne passe plus pour une idolâtrie, puisque, soit curiosité, soit devoir attaché à des fonctions politiques, dans certaines cérémonies publiques, des réformés attachés à leur croyance, et particulièrement depuis la révolution, ne se font pas de scrupule d'être présens à cet acte auguste du culte catholique.

Ainsi les opinions dures se sont adoucies d'un côté, en même temps que les voies rigoureuses ont été supprimées de l'autre; et il est utile d'observer à l'honneur des états catholiques, qu'il n'y a aujourd'hui en Europe, dans les pays mi-partis des deux religions, d'intolérance légale qu'en Angleterre, où il a été plus aisé de changer l'ordre de la succession, où l'on aura plutôt aboli la traite des noirs, que les lois pénales portées contre les catholiques, malgré le progrès des lumières et de la liberté de penser. L'administration plus humaine que la constitution, suspend, il est vrai, l'exécution des unes, ou tempère l'application des autres; mais il en résulte que le citoyen est obligé d'implorer la pitié de l'homme contre l'inimitié de la loi, au lieu qu'il doit, dans un état bien constitué, pouvoir aller invoquer la protection de la loi contre l'injustice de l'homme.

La réforme elle-même a, dès le commencement, posé les pierres d'attente de la réunion, lorsqu'elle a enseigné qu'on pouvait être agréable à Dieu dans la religion catholique, comme ayant retenu les fondemens de la foi chrétienne. " Quand Henri IV, dit M. Bossuet, " pressait les théologiens, ils lui avouaient de bonne foi, pour la plupart, qu'avec eux l'état était plus parfait, mais qu'avec nous il suffisait pour le salut. La chose était publique à la cour. Les vieux seigneurs qui le savaient de leurs pères, nous l'ont raconté souvent, " et si on ne veut pas nous en croire, on en peut croire M. Sully, qui, " tout zélé réformé qu'il était, non seulement déclara au roi qu'il " tient infaillible qu'on se sauve étant catholique, mais nomma à ce " prince cinq des principaux ministres protestans, qui ne s'éloignaient " pas de ce sentiment."

La faculté de théologie de l'université protestante d'Helmstadt, au pays de Brunswick, interrogée à l'occasion du mariage de la princesse Elizabeth Christine de Brunswick-Wolfenbüttele, luthérienne, avec l'archiduc catholique : " peut-elle, sans blesser sa conscience, " embrasser la religion catholique ?" après avoir débattu les croyances respectives des deux communions, répondit, par son avis doctrinal du 27 avril 1707 : " Nous avons donc démontré que le fondement de la religion subsiste dans l'Église catholique romaine ; en sorte qu'on " peut y être orthodoxe, y bien vivre, y bien mourir, y obtenir le salut, et il est aisé de décider la question proposée. Partant : la sérénissime princesse de Wolfenbüttele peut, en faveur de son mariage, embrasser la religion catholique."

Cette décision a fait loi en Allemagne, où l'on voit dans les maisons souveraines qui professent la religion réformée, des princesses de la même famille élevées dans des communions différentes, ou dans l'indifférence de telle communion. Devenir grecques, réformées ou catholiques, suivant la religion de l'époux qu'elles prennent ou de la cour où elles entrent. Même les princes protestans, en épousant les princesses catholiques, reçoivent la bénédiction nuptiale de la part des ministres de cette dernière communion ; et nous en avons vu un exemple récent au mariage du prince royal de Bade, béni par le légat du Saint-Siège.

Jé ne crains pas de le dire, tout annonce depuis longtemps de la part des réformés les plus éclairés, et qui ont un véritable attachement pour la religion chrétienne, les dispositions les moins équivoques à la réunion. Ils commencent à s'apercevoir que les divisions entre chrétiens n'ont fait qu'ouvrir la porte aux erreurs ennemies de toute religion révélée, et ils regardent le christianisme comme une place assiégée, investie de toutes parts, et où il faut, sous peine de périr, que les habitans se réunissent pour la défense commune.

Sans parler ici des dogmes de la réformation, dont quelques-uns, pour relever la grandeur et la puissance de Dieu, ont ruiné le libre arbitre de l'homme ; dont quelques autres, en mettant l'inspiration particulière à la place de l'enseignement public, ont détruit ou compromis la paix de la société, les plus éclairés d'entre les réformés accusent leur culte de trop de nudité, d'une simplicité trop austère, de n'être pas, en un mot, assez *sensible*, je veux dire assez extérieur pour des *êtres sensibles*, et l'auteur de l'Essai ne s'éloigne pas de ce sentiment.



EGLISE CATHOLIQUE CANADIENNE A BURLINGTON.

Nous parlions dans notre dernier numéro de la détermination de nos compatriotes de bâtir une église à Burlington, et de demander les secours d'un pasteur parlant leur langue. D'après les informations qui nous ont été communiquées, il paraît qu'il existe dans Burlington et les environs au moins 500 familles canadiennes, dont la plus grande partie n'entend pas la langue anglaise ; ainsi toute la bonne volonté des pasteurs irlandais de l'état de Vermont devient impuissante devant cette difficulté de se faire comprendre de nos compatriotes. C'est la visite qu'a faite à Burlington le vénérable évêque de Nancy qui a fait prendre aux Canadiens la résolution d'ériger une église et de demander un prêtre parlant leur langue. Si on considère le peu de moyens que doivent posséder la plupart de ces familles transplantées sur un sol étranger, on sera surpris d'apprendre, d'après ce qu'on vient de nous dire, que les contributions volontaires se montent déjà à plus de \$1000. D'après nos renseignements il paraît que la somme de \$2500 sera nécessaire pour élever l'édifice au point de pouvoir y célébrer les saints mystères.

Appel est fait par les Canadiens de Burlington à leurs frères du Canada pour la balance de la somme nécessaire à l'achèvement de l'édifice. Nous avons confiance que cet appel ne sera pas sans écho, et que cette portion considérable de nos compatriotes trouvera des frères sensibles dans la population si catholique de notre pays.

Voici les résolutions qui furent adoptées à une assemblée des Catholiques Canadiens de Burlington et des environs.



ASSEMBLÉE POUR LA BATISSE D'UNE EGLISE CATHOLIQUE CANADIENNE A BURLINGTON.

UNE réunion des Catholiques romains de Burlington et des environs ayant eu lieu au dit Burlington, le 12 Octobre 1841, aux fins d'adopter les moyens les plus expédiens pour bâtir une église où les instructions religieuses seraient

faites en langue française et afin d'obtenir un Pasteur parlant cette langue ; il fut unanimement résolu de se constituer en assemblée régulière, en appelant Mr. Ludger Duvernay à la présidence, après quoi il fut résolu de nommer un comité qui formera une corporation pour mettre à exécution les résolutions qui pourraient être adoptées, savoir:—Mr. L. Duvernay président du comité, Col. H. A. Hyde, Trésorier, M. R. S. M. Bouchette secrétaire et MM. J. B. Maillet, Ant. Decelles, Moïse Lapière, J. B. Denis, Augustin Davignon et Joseph Leclere, membres du dit comité.

Ensuite, les résolutions suivantes furent proposées et unanimement adoptées :—

Résolu.—1. Qu'à raison du grand nombre de Canadiens qui habitent maintenant Burlington et ses environs, il devient nécessaire pour l'avantage de la religion de demander l'assistance d'un Pasteur parlant la langue française.

2.—Que vu l'accroissement rapide des Catholiques dans cette place, l'église qui y a été érigée ne suffira pas bientôt pour contenir les deux congrégations Irlandaise et Canadienne.

3.—Que le comité qui vient d'être nommé soit autorisé à adopter les mesures nécessaires pour parvenir aussitôt que possible à bâtir une église sur l'emplacement de l'ancienne église.

4.—Que c'est l'opinion de cette assemblée, que les catholiques Canadiens, en formant cette détermination, ne le font par aucun sentiment de préjugés ni d'animosité contre qui que ce soit, mais ne font que céder à la nécessité de se procurer un Pasteur qui puisse leur administrer les secours de la religion dans leur propre langue.

5.—Que les remerciements très-respectueux de cette assemblée soient offerts à Mgr. Fenwick, évêque de Boston, pour la bienveillance que Sa Grandeur a montrée envers les Catholiques Canadiens en mettant à leur disposition, pour la bâtisse de la nouvelle église le vaste emplacement où était érigée l'ancienne.

6.—Que les Catholiques Canadiens en formant cette entreprise ne comptent pas autant sur leurs faibles moyens, que sur le zèle du clergé et des fidèles en général, pour l'accomplissement de cette grande œuvre.

7.—Que le comité est autorisé à collecter par voie de contributions volontaires, pour parvenir aux fins ci-énoncées.

8.—Que le comité est autorisé à contracter aussitôt qu'il le trouvera convenable pour la bâtisse ou aucune partie de la bâtisse de la dite église, et à nommer une ou plusieurs personnes pour conduire et surveiller les travaux.

9.—Que la majorité des membres du comité présents à toute assemblée dûment convoquée par le président ou à la réquisition de deux membres, soit autorisée à contracter et à faire les réglemens nécessaires pour la construction de la dite église.

10.—Que Mgr. l'évêque de Boston, ainsi que le Pasteur qu'il plaira à sa grandeur d'envoyer pour la desserte de la congrégation, fait et fera partie du comité.

11.—Qu'au cas de résignation ou d'absence prolongée de la localité d'un ou de plusieurs membres du comité, le dit comité est autorisé à remplir les vacances, et à ajouter à son nombre s'il le trouve nécessaire.

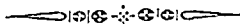
12.—Que les catholiques des places environnantes, telles que : Colchester, Shelborne, Williston, Essex, Hynesburg, Charlotte, Vergennes et autres places, qui sont bien disposés en faveur de la bâtisse de la dite église, et pour le soutien d'un pasteur, soient autorisés à nommer deux personnes par chaque localité pour collecter les contributions, lesquelles deux personnes ainsi nommées dans chaque localité feront partie du comité de Burlington, avec droit de suffrages aux délibérations ; desquelles délibérations, transactions et collections le secrétaire tiendra registre.

13.—Que copies des présentes résolutions soient adressées par le président ou le secrétaire, à nos Seigneurs les évêques de Boston de Québec et de Montréal.

LUDGER DUVERNAY, *Président.*

R. S. M. BOUCHETTE, *Secrétaire.*

Burlington, Vt., 12 Octobre 1841.



NOUVELLES DIVERSES.

—o—

ROME.—*Continuation du voyage de Sa Sainteté à Lorette et Ancône.*

Dans la matinée du 12 septembre, Sa Sainteté, attirée par une tendre dévotion, s'est rendue de nouveau à la sacrée et sainte basilique de Lorette ; elle y a célébré la messe à l'autel de la très-sainte Annonciation, et a ensuite prié longtemps dans la chapelle du Sanctuaire. Un peu avant midi, Sa Sainteté, après avoir pris quelque repos dans ses appartemens, est revenue à la Basilique et y a assisté en mozzette et étole à la messe solennelle célébrée par l'évêque diocésain. Après la messe, Sa Sainteté est allée revêtir les habits pontificaux et est montée solennellement à la grande loge placée au-dessus du portique dit *del Stabilimento della Santa Casa*, accompagnée de ses cardinaux, de prélats et du chapitre. Là, deux des cardinaux ayant fait la publication des indulgences, le Pape a donné solennellement la triple bénédiction au peuple immense accouru pour la recevoir, non seulement des campagnes, mais encore des villes et des châteaux voisins.

Le lendemain, 13 septembre, Sa Sainteté a célébré la sainte messe dans la chapelle du Sanctuaire où elle a ensuite entendu celle de Mgr. Lucidi. Elle a visité ensuite les trésors où se trouvent les dons offerts au Sanctuaire par les rois divers et autres personnages distingués. Là, elle a daigné admettre au baisement des pieds le clergé séculier et régulier, plusieurs personnes de distinction, les orphelins de la ville et enfin les serviteurs de la *Santa Casa*.

Le 14 septembre, dans la matinée, le Saint-Père est allé encore une fois prier dans la Basilique et principalement dans le Sanctuaire, et il est ensuite parti pour Ancône.

Aux approches de cette ville, on voyait çà et là de grands et joyeux rassemblemens auprès des maisons de campagne, toutes élégamment ornées, et au-devant desquelles s'élevaient des arcs de verdure. La foule allait toujours

croissant. Aux portes d'Ancône s'élevaient deux arcs de triomphe magnifiques sous lesquels le corps municipal en habit de cérémonie et Mgr. le délégué reçurent le Saint-Père. Le fort, tous les vaisseaux du port, parmi lesquels un bateau à vapeur autrichien, saluèrent l'arrivée de Sa Sainteté par des salves de coups de canon. Le Saint-Père alla d'abord à l'église de Saint-Augustin où il fut reçu par LL. EE. les cardinaux Testaferata, della Genga, Ferretti, Riario, Ciacchi et Spada, ainsi que par l'évêque du diocèse et plusieurs autres évêques. Après avoir adoré le très-saint Sacrement solennellement exposé, et reçu selon l'usage la sainte bénédiction, Sa Sainteté se rendit à pied au palais de la Délégation où ses appartemens étaient préparés. Tout le long de la rue était étendu un tapis rouge sur lequel Sa Sainteté passa de l'église au palais. Les rues étaient remplies de peuple, et de riches drapeaux pendaient de toutes les fenêtres. L'immense multitude réunie un instant sur la grande place du palais de la Délégation, eut la consolation de recevoir la bénédiction du Saint-Père des fenêtres de son appartement. La présence du Saint-Père fut accueillie par les *viva* et les acclamations de la foule.

(A CONTINUER.)

—La circonscription ecclésiastique catholique de Prusse se compose de trois sièges métropolitains et de cinq sièges suffragans.

La métropole de Cologne à pour suffragans Trèves, Munster et Paderborn ; celle de Posen à Culm et Ermeland. La métropole de Breslau étend sa juridiction sur la Silésie, même autrichienne, Berlin et le Centre.

Les métropoles de Cologne et de Posen sont archiépiscopales, celle de Breslau est épiscopale.

De ces huit sièges, quatre sont vacans ou inoccupés :

Le diocèse de Trèves est sans évêque depuis la mort de M. de Hummel, celui de Cologne par le confinement prolongé de M. Droste de Vischering et celui de Paderborn, tout récemment, par la mort de M. le baron de Ledeburhr.

Depuis les derniers démêlés entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, une seule élection d'évêque a été faite et agréée. M. de Hatten, évêque d'Ermeland, assassiné par Kuelnaepfel, a pour successeur le prévôt de la cathédrale. M. de Dunin, mis en liberté, a repris les rênes de l'archidiocèse de Posen ; M. de Sedlag est évêque de Culm, et M. Droste de Vischering, frère aîné de l'archevêque de Cologne, évêque de Munster.

L'influence de la couronne sur la mitre a successivement baissé depuis la mort de M. Spiegel de Desenberg, prédécesseur de M. Droste de Vischering au siège de Cologne, de M. Hummel, évêque de Trèves, et la démission de M. Sedlnitzki, évêque de Breslau.

Les conférences du chapitre de Breslau pour l'élection d'un évêque se continuent lentement et laborieusement. Les candidats ne manquent pas, mais il ne suffit pas pour la nomination, du commun accord entre le roi de Prusse et le Souverain-Pontife. L'empereur d'Autriche a son droit de *placet* à exercer à raison de la partie autrichienne de la Silésie soumise à ce diocèse. Aussi les candidats, sur le compte desquels le chapitre cherche à *pressentir* les différentes puissances, sont-ils tour à tour exclus par l'une des cours dont le consentement unanime pourrait seul valider l'élection.

Ainsi, tel agréable à Rome et à Vienne, ne l'est pas à Berlin : tel agréable à

à Berlin ne l'est ni à Rome ni à Vienne ; quelquefois Rome et Berlin sont d'accord contre le candidat de Vienne ; plus souvent Vienne et Berlin contre le candidat de Rome. Plusieurs ne conviennent ni à Rome, ni à Vienne, ni à Berlin ; l'évêque, selon Rome, Vienne et Berlin, n'est pas encore trouvé et pourrait ne pas l'être de sitôt.

Somme toute, nous craignons bien que la vacance du siège de Paderborn n'augmente les difficultés d'un rapprochement.

CANADA.—La fête de la Toussaint a été célébrée cette année avec un concours et une piété extraordinaires. Aussi c'était le jour que l'évêque de Montréal avait fixé pour rendre de solennelles actions de grâces à Dieu sur le succès de son voyage, et pour accorder à tout son diocèse l'indulgence plénière attachée à la bénédiction papale que Sa Sainteté Grégoire XVI l'avait chargé de donner en son nom. Une partie des ecclésiastiques du petit séminaire de St. Sulpice assistaient à l'office de l'église cathédrale ce jour-là, et c'était pour la première fois depuis son retour que Mgr. Bourget officiait pontificalement. La bénédiction du Saint-Père a été donnée sous la forme et avec le cérémonial prescrit dans le pontifical. Ce fut vraiment un moment solennel et profondément religieux celui où le pontife éleva les mains sur son peuple pour le bénir ; on put voir alors par l'attendrissement général de cette multitude combien est grande la vénération des fidèles pour le chef de l'Eglise. Or c'est un fait remarquable et bien démonstratif suivant nous, que ce dévouement filial de tous les catholiques pour la personne du Pape.

Quelle autre religion inspira jamais pour le représentant de sa croyance un attachement pareil ? Et que pourraient montrer de semblable les autres cultes dont les ministres n'excitent généralement qu'une si faible sympathie même de la part de leurs plus ardents co-religionnaires ? Vit-on jamais une population toute entière émue et transportée comme un seul homme pour recevoir le salut de quelque chef de l'église prétendue réformée ? Non ! et pourquoi cette différence ? C'est que, d'un côté, il y a un simple homme avec toute la faiblesse de l'individu, et de l'autre, un homme que le tout-puissant élève et soutient. A l'homme qui représente une opinion sans vie, nous opposons l'envoyé qui représente une idée immuable, un principe vivifiant ; ce ministre sans mission et sans titre doit le céder à celui que Dieu a marqué au front. Ce contraste toujours frappant du dévouement et du respect des catholiques pour leurs pasteurs, en opposition avec la froideur et l'indifférence des protestants pour leurs ministres devrait bien quelquefois fournir un bon thème de méditation à nos pauvres frères séparés. Ils reconnaîtraient peut-être à la fin que la vérité est là où se trouve la confiance et l'amour.

—La bénédiction de la chapelle du St. Sépulcre, sous l'invocation de St. Charles Borromée, a eu lieu mercredi le 3 et a été très-solennelle. Mgr. l'évêque de Nancy se rendit sur la montagne de St. Hilaire suivi d'une foule de pèlerins en faisant les stations du chemin de la croix ; il présida ensuite lui-même toute la cérémonie ; il y prêcha à plusieurs reprises, y fit répéter avec enthousiasme les acclamations *vive Jésus, vive la croix, etc. etc.* ; y célébra la messe et attacha à la croix colossale l'indulgence perpétuelle de quarante jours pour toutes les personnes qui la regarderaient avec piété, de quelque part qu'elles pussent l'apercevoir, et qui réciteraient en même temps quelque prière à cette intention. Au moment où Mgr. de Forbin-Janson a la

douleur d'apprendre que l'on continue à démolir pour les fortifications de Paris, les superbes bâtimens du Mont-Valérien que Sa Grandeur possédait en France, c'est au moins un précieux adoucissement pour elle d'ériger un monument semblable au centre de la Nouvelle-France et pour une population qui lui rappelle toute la piété de ses ancêtres. Il était bien juste aussi que Mgr. l'évêque de Nancy attachât son nom à cette œuvre nationale qui perpétuera au milieu de nous le souvenir, d'ailleurs ineffaçable, de ses travaux apostoliques en Amérique et surtout au Canada. Seulement les vœux que tous se plaisent à répéter, c'est que Mgr. de Nancy revienne revoir ses chers enfans d'adoption, et qu'il les réjouisse encore de sa présence et de ses paroles évangéliques.

Hélas ! comme nous écrivons ces mots, nous avons encore tout présent à l'esprit le danger imminent qu'il court, mercredi en revenant de son pèlerinage. La voiture qui ramenait Sa Grandeur à Montréal, sur les sept heures du soir, fut subitement renversée dans un de ces fossés profonds qui bordent le chemin de Chambly à Longueuil, et la chute de la voiture lança les voyageurs sur un monceau de pierres qui se trouvait près de la clôture. Dieu seul connaît par quel trait de providence ni Monseigneur, ni aucun des deux prêtres qui l'accompagnaient ne reçurent la moindre injure, pas même la plus légère contusion. Sa Grandeur se rendit ce soir-là même à Montréal, et le lendemain matin, elle célébra la fête de St. Charles dans l'église de St. Jacques, alla faire la plantation solennelle d'une croix de mission à St. Laurent, et le même jour à 4 h. p. m. fit aussi la bénédiction de l'une des nouvelles tours qui ornent si majestueusement la superbe église paroissiale de Montréal.

— Ceux qui fréquentent l'église de St. Jacques ont pu remarquer, dès les premières vêpres de la Toussaint, que Mgr. l'évêque de Montréal avait introduit pour lui et ses chanoines l'usage de la barrette en remplacement du bonnet carré qu'on ne voit nulle part en Europe sous la forme qu'on lui a donnée dans ce pays. Sa Grandeur se propose de prescrire l'usage de la barrette toute noire à trois cornes pour le reste du clergé de sa cathédrale, d'autoriser ce changement dans l'habit de chœur pour les diverses églises de son diocèse. Mgr. l'évêque de Montréal s'est aussi servi, l'un de ces derniers dimanches, de la mantovale épiscopale telle qu'on la porte à Rome. Il revêtra également la *magna-cappa*, et les chanoines le grand manteau au chœur, pendant les offices d'hiver.

— Mgr. l'évêque de Nancy a bien voulu visiter hier la *Maison de la Providence* et adresser aux membres de l'Aspic des paroles pleines d'amour et d'a-propos qui caractérisent si bien les discours du charitable évêque. S. G. ne s'est retirée qu'après avoir donné la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

— Nous apprenons avec plaisir que Mgr. l'évêque de Nancy doit retarder de quelques jours son départ du Canada. S. G. descendra probablement à Québec la semaine prochaine avec Mgr. l'évêque de Montréal.

— Les deux Messieurs Sulpiciens attendus depuis quelques semaines sont arrivés en ville samedi dernier. L'un d'eux M. Pinsonnault est, comme l'on sait, canadien d'origine ; il était en France depuis six ans ; M. Caroff est originaire de Brest en Bretagne.

— A cette époque, où la charité catholique semble plus généreuse que jamais et ne se passe guère de semaines que nous n'en ayons nous-même quelques-

nouvelles preuves à enrégistrer. Dans une circonstance toute récente, un particulier exprimant à l'Honorable Masson l'état de pauvreté où se trouve la mission naissante du Village d'Aylmer, ce Monsieur s'empressa de lui compter six cents francs pour qu'il les remit aux syndics catholiques de l'endroit. Si des besoins lointains attirent aussi promptement la sympathie de nos compatriotes, combien donc doivent-être abondantes les aumônes déposées tous les jours dans le sein de l'indigent.

L'autre jour, un jeune commerçant de ce faubourg, dont les ressources sont assurément encore très-médiocres, déposait dans la main d'un ami une vingtaine de piastres pour le soulagement des pauvres, et ce don n'était pas le seul que ce jeune Canadien eut fait pour le même objet. Espérons que Dieu continuera de bénir un pays où se trouvent des âmes si généreuses!

LE TERRITOIRE EN LITIGE.—Le *Woodstock Telegraph* de samedi dernier rapporte, sans cependant garantir le fait, que les américains ont, au moyen d'un barrage, détourné les eaux de l'Aligash, un des principaux affluents du Saint-Jean, sur le territoire en litige, de manière à les faire tomber dans le Penobscot. L'ouvrage, commencé le printemps dernier, serait déjà assez avancé pour leur permettre de descendre par cette route les bois de construction qu'ils ont coupés sur les bords de cette rivière, où il en existe une grande quantité et des meilleures espèces

Gazette Québec.

BANC DU CAPITAINE

DISTRICT DE QUÉBEC

TRAMBLAY, Demandeur,

No. 2106. vs.

LA FABRIQUE DES EBOULEMENTS, Défenderesse.

Jugement 20 Octobre 1841.

La cour par son jugement a décidé que le premier capitaine de milice dans les paroisses du Bas-Canada, ne représentait pas le *capitaine de la côte* qui existait en ce pays avant la conquête. Que les devoirs de cet officier étaient entièrement distincts de ceux du capitaine de milice tel qu'il existe depuis la nouvelle organisation des milices en cette province, faite par le gouvernement anglais. Que conséquemment, le premier capitaine de milice d'une paroisse, n'avait pas plus que ses co-paroissiens, le droit de posséder le banc le plus honorable après celui du Seigneur, dans l'église de sa paroisse.

L'action était portée par le Demandeur pour obtenir la possession du Banc connu sous le nom de Banc du capitaine.

☞ Nous sommes vraiment peiné que les circonstances ne nous aient pas encore permis l'insertion des articles de retraites. La raison en est qu'une quatrième communication sur ce sujet nous étant parvenue, nous sommes forcés de fondre dans un même chapitre tous ces différents écrits qui n'ont effectivement qu'un même but, celui de faire connaître les merveilles de la grâce et de rendre plus publics les sentimens de la reconnaissance.

Le manque d'espace nous empêche aussi de publier aujourd'hui des matières toutes préparées, telle que la correspondance sur la *Tempérance*, etc.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P^{TRE.} DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.